

“ conserver leur religion ; ils ne seront pas
 “ obligés de porter les armées ; mais les Musul-
 “ mans les porteront pour eux, et ils ne désobéiront
 “ point à cette ordonnance jusqu'à la fin de
 “ ce monde.

“ Les témoins qui attestent la vérité de cet édit
 “ qui a été rendu par Mohaméd-ebn-Abdallah,
 “ envoyé de Dieu pour tous les chrétiens, et qui
 “ est le complément de ce qui leur a été accor-
 “ dé, sont :

“ Aly-ebn-Taleb, Aboubékr-ebn-Aby-Kohafey-
 “ Omar-ebn-el-Khattab, Otman-ebn-Assan, Abou-
 “ el-Darda, Abou-Horeyrâh, Abdallah Abou-
 “ Massaoud, Abbat-ebn-Abdel-Motbb, Fodéyl-
 “ ebn-Abbas, Zobeir-ebn-Aouân, Talhat-ebn-
 “ Obeydallah, Saad-ebn-Maôz, Saad-ebn-Obâdey,
 “ Thabet-ebn-Keys, Mou-Khayetmeth, Hachem-
 “ ebn-Ommeyh, Hâreth-ebn-Thâbet, Abdallah-
 “ ebn-Amrou, Ebn-el-Aass, Amer-ebn-Yassin,
 “ Meazzam-ebn-Kerachy, Adel-Azim-ebn-Hasson.

“ Cet édit a été écrit de la main d'Aby-Taleb,
 “ le 3 Mohanam l'an 2 de l'Hégire, et de Jésus-
 “ Christ der août 622 ; il est signé par le Pro-
 “ phète lui-même. Heureux celui qui fera, et
 “ malheureux celui qui ne fera pas selon son
 “ contenu.

“ J'ai parcouru d'un œil curieux le livre ou
 “ l'espèce de registre sur lequel les étrangers qui
 “ visitent le monastère inscrivent leur nom. De-
 “ puis longtemps, les voyageurs sont peu nom-
 “ breux. Quelquefois il s'écoule six mois sans
 “ qu'il en paraisse un seul. La plupart de ceux
 “ dont j'ai vu la signature sont des Anglais ou des
 “ Allemands. Voici, mon ami, la copie des noms
 “ de quelques-uns, avec les observations qu'ils y